

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 MARS 2025 à 20H

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 20 heure, le Conseil Municipal de Mailley Chazelot, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du maire, **Bertrand REZARD**.

Etaient présents : **MM. Bertrand REZARD, Joel BOURGOGNE, Pascal LORIOZ, Bruno BRET, Marie-Agnès DAUTRICHE, ROSEANO Judith, Serge SANCHEZ, Alain BURG, M GOUX Frédéric, M. MALNAR Karl, Emmanuel JOLY**

Étaient absents **JACQUARD Sylvie (pouvoir à BOURGOGNE Joël)**

M. JOLY EMMANUEL a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Date de la convocation des membres : 14/03/2025

Affiché à la porte de la mairie : 24/03 /2025

Nombre de membres en exercice : **12**

Délibération n°26/2025 : APPROBATION DU CFU COMMUNE

Considérant que M SANCHEZ Serge a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD Bertrand maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant
A Solde des résultats de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 131 020.68
B Résultat antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 376 217.04
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a)	+ 507 237.72
= A+B	
<u>Section d'investissement</u>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-- 337 864.81

E Résultats antérieurs reportés	
Ligne 001 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 2 237.21
F Solde d’excédent de la section d’investissement N	
F=D+E précédé de + ou -	- - 335 627.60
G Solde des restes à réaliser d’investissement N (b)	- 37 164.00
H Solde cumulé de la section d’investissement	
H(=F+G)	
NB en cas de solde négatif, il s’agit d’un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l’affectation du résultat de fonctionnement	-- 372 791.60

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l’ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l’ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11 Abstention : 0 Pour : 11 Contre :

Délibération n°27/2025 : APPROBATION DU CFU EAU

Considérant que M SERGE SANCHEZ a été désigné(e) pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD BERTRAND, maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant
A Solde des résultats de l’exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 18 666.76
B Résultat antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 20 506.06
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a)	-+ 1 839.30
= A+B	
<u>Section d’investissement</u>	
D Solde des réalisations de l’exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 57 435.86
E Résultats antérieurs reportés	
Ligne 001 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 52 318.99
F Solde d’excédent de la section d’investissement N	
F=D+E précédé de + ou -	- 5 116.87
G Solde des restes à réaliser d’investissement N (b)	0

H Solde cumulé de la section d'investissement

H(=F+G)

NB en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement

- 5 116.87

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11

Abstention : 0

Pour : 11

Contre :

Délibération n°28/2025 : APPROBATION DU CFU ASSAINISSEMENT

Considérant que M SERGE SANCHEZ. a été désigné(e) pour présider la séance lors du vote du compte financier unique ;

Considérant que Monsieur REZARD BERTRAND, maire, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, à la majorité,

APPROUVE le compte financier unique de la gestion 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	Montant
A Solde des résultats de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 12 850.66
B Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+18 691.18
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-+ 5 840.52
<u>Section d'investissement</u>	
D Solde des réalisations de l'exercice N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- - 29 073.79
E Résultats antérieurs reportés	
Ligne 001 du compte financier N	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 25 055.06
F Solde d'excédent de la section d'investissement N	
F=D+E précédé de + ou -	- - 4 018.73
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0

H Solde cumulé de la section d'investissement

H(=F+G)

NB en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement

- 4 018.73

CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est comme à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

(Sens du vote)

Vote : 11

Abstention : 0

Pour : 11

Contre :

Délibération n°29/2025 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 134 446.12 €
- Un déficit de fonctionnement de : 0 €
- Résultats de l'exercice de fonctionnement : 131 020.68 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : 376 217.04 €
- Solde d'exécution d'investissement : - 335 627.60 €
- Besoin de financement : 0 €
- Affectation : 507 237.72 €
- Affectation au 1068 : 372 791.60 €
- Report de fonctionnement au R002 : 134 446.12 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°30/2025 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 0€
- Un déficit de fonctionnement de : 18 667.73€
- Résultats de l'exercice de fonctionnement : - 18 667.73 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : + 20 506.06 €
- Solde d'exécution d'investissement :- 5 116.87€
- Besoin de financement : 5 116.87 €
- Affectation : 0 €
- Affectation au 1068 : 1 838.33 €
- Report de fonctionnement au R002 : 0 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°31/2025 : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :
- Un déficit de fonctionnement de : - 12 850.66 €
- Résultats de l'exercice de fonctionnement : - 12 850.66 €
- Résultats antérieurs reportés de fonctionnement : 18 691.18€
- Résultat à affecter : 5 840.52€
- Solde d'exécution d'investissement :- 4 018.73 €
- Besoin de financement : - 4 018.73 €
- Affectation : 5 840.52 €
- Affectation au 1068 : 4 018.73€
- Report de fonctionnement au R002 : 1 821.79 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°32/2025 : BUDGET PRIMITIF 2025

L'Adjoint aux finances présente le projet de budget primitif 2025 pour la commune, élaboré avec le Maire et la commission des finances, lequel peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	630 526.00 €	789 234.12 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	854 221.60 €	854 221.60€
TOTAL	1 484 747.60 €	1 643 455.72 €
RESULTATS CUMULES		158 708.12 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à **l'unanimité ou la majorité** : le budget primitif 2025 proposé pour la commune.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°33/2025 : VOTE DU BUDGET EAU 2025

L'Adjoint aux finances présente le projet de budget primitif 2025 pour l'eau, élaboré avec le Maire et la commission des finances, lequel peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	141 284.00 €	143 299.97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	61 732.91 €	61 732.91 €
TOTAL	285 597.56 €	289 957.68 €
RESULTATS CUMULES		1 515.97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'**unanimité ou la majorité** : le budget primitif 2024 proposé pour l'eau

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

APPROUVE cette décision

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°34/2025 : VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

L'Adjoint aux finances présente le projet de budget primitif 2025 pour l'assainissement, élaboré avec le Maire et la commission des finances, lequel peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	72 554.17 €	73 121.94 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	32 962.46 €	32 962.46 €
TOTAL	105 516.63 €	106 084.40 €
RESULTATS CUMULES		567.77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'**unanimité ou la majorité** : le budget primitif 2024 proposé pour l'assainissement

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 35/2025 : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2025

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B sexies à 1636B undecies et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe d'habitation : 12.24. %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 37.71 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 29.07 %
- **DECIDE** que les taux d'imposition communaux seront identiques à ceux de 2024

	Taux 2024	Taux 2025	Bases d'imposition
Taxe d'habitation	12.24 %	12.24%	41 300 €
Foncier bâti	37.71 %	37.71 %	626 100 €
Foncier non bâti	29.07 %	29.07%	37 000 €

**Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents
Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier**

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 36/2025 DEMANDE DE SUBVENTION DETR:

Le Maire présente l'opération réfection des bordures de trottoirs
Le Conseil municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- d'approuver l'avant-projet susvisé pour un coût prévisionnel d'opération de
- 10 800 € HT et d'arrêter les modalités de financement
- de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de. 1 800 € soit 16.66 %
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :
 - subvention DETR 16.66 % 1 800 €
 - autofinancement :9000 €
 - de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.

**Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents**

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 37/2025 : REFECTION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE DE LA GRANDE RUE

Suite à l'appel d'offre effectué pour le compte de la mairie par la société GEOPROTECH, il en ressort que le marché est attribué à la société ROGER MARTIN pour un montant de 145 636.00 € HT avec possibilité de plus valu de 5 % pour des travaux supplémentaires demandés par la commune pour le lot n°1 pour effectuer les travaux de réfection du réseau d'eau pluviale de la Grande Rue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve de marché

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 38/2025 : VERIFICATION DES TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE DE LA GRANDE RUE

Pour ces travaux aucune entreprise n'a remis d'offre dans le cadre de la consultation.

GEOPROTECH a fait une demande à la société INERA qui a répondu pour un montant de 2 247.00 € HT ? Le maire demande au Conseil Municipal d'accepter ce devis,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve de devis

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°39/2025 : DEVIS REFECTION DU CHEMIN DE LA RONDE

Suite à la réunion de travaux, l'Adjoint aux travaux propose le devis estimatif pour un montant de 12 201.00 € TTC pour la réfection du chemin de la ronde effectué par société LEA TP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le devis

Les travaux seront engagés lorsque l'un des riverains aura débardé le bois qu'il doit couper

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ce devis

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°40/2025 : DEVIS REFECTION DU CHEMIN DES NEGRELLES

Suite à la réunion de travaux, l'Adjoint aux travaux propose le devis estimatif pour un montant de 27 312.00 € TTC pour la réfection du chemin des Negrelles par la société LEA TP

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le devis

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ce devis

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°41/2025 : DEVIS REFECTION DU CHEMIN DE LA GARENNE

Suite à la réunion de travaux, l'Adjoint aux travaux propose le devis estimatif pour un montant de 20 564.00 € TTC pour la réfection du chemin de la Garenne jusqu'à la patte d'oie des noyers par la société LEA TP

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le devis

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ce devis

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 42 /2025 RETIRE ET REMPLACE LA DELIBERATION 17/2025 DEVIS POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE SUR LE HANGAR DES POMPIERS

Suite à une renégociation avec l'entreprise SOLUTION 30 ENERGIE, l'Adjoint aux finances et le maire, l'entreprise SOLUTION 30 ENERGIE nous propose le devis estimatif pour la pose de panneaux photovoltaïque sur le hangar des pompiers pour un montant estimatif de 51 923.69 € TTC

Le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter le devis

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte ce devis

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 43 /2025 VENTE DE GRE A GRE DE BOIS SUR PIED

Le Maire propose de vendre de gré à gré des bois sur pied des parcelles 62 et 63 ainsi que la parcelle sécurisation bord de route aux conditions passées entre l'ONF et la société Nicolas BONNAVENTURE pour un montant au m3 de 7.50 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte cette vente

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 44/2025 TRAVAUX EN FORET

Suite à la proposition de l'Adjoint en forêt et de l'ONF, il vous est proposé d'inscrire les travaux pour la parcelle 35 et le périmètre parcellaire pour un montant de 2 400 .00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte cette proposition

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°45 /2025 : VENTE DE PIQUETS D'ACACIAS AU GAEC DES NAUX

Suite à un accord entre Monsieur CRUCEREY Sylvain et la Commune de Mailley représenté par l'Adjoint aux travaux monsieur Bourgogne Joel et l'Adjoint à la forêt il est proposé au Conseil Municipal de vendre 125 m3 à 45 € du m3

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte cette vente

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(Sens du vote)

Vote : 12

Abstention : 1
M. BRET

Pour : 11

Contre :

Délibération n°46/2025 : SUBVENTION TENNIS ASSOCIATION LA BALLE JAUNE

Sur proposition de l'Adjoint aux Associations le Maire demande d'octroyer la somme de 1000 € pour l'Association LA BALLE JAUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°47/2025 : SUBVENTION ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE MAILLEY

Sur proposition de l'Adjoint aux Associations le Maire demande d'octroyer la somme de 850 € pour l'Association FOOTBALL CLUB DE MAILLEY ET CHAZELOT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

APPROUVE cette décision

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n°48 /2025 : SUBVENTION AUX DIABLOTINS

Sur proposition de l'Adjoint aux Associations le Maire demande d'octroyer la somme de 800 € pour l'Association LES DIABLOTINS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 49/2025 : SUBVENTION OMS

Sur proposition de l'Adjoint aux Associations le Maire demande d'octroyer la somme de 4 000 € pour l'Association OMS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires

(sens du vote)

Vote : 12

Abstention : 1
M. GOUX

Pour : 11

Contre :

Délibération n°50 /2025 : SUBVENTION COLLEGE RENE CASSIN

Le Maire propose de subventionner la Vie Sociale du Collège René CASSIN au prorata de nos 28 élèves à 22 € par élève soit 616 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :

Délibération n° 51/2025 : PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Suite à l'augmentation de la Prévoyance ainsi que la Santé par la MNT et

Vu l'Avis du comité Technique du centre de gestion en date du 18 février 2025, le Maire propose de verser une participation mensuelle de

- 30 € par agent assurable de catégorie C
- 30 € par agent assurable de catégorie B
- 30 € par agent assurable de catégorie A

A partir du 01 mars 2025,

Non proratisé par rapport au temps de travail, à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

(sens du vote

Vote : 12

Abstention :

Pour : 12

Contre :